

# Quelles vaccinations pour un voyage tropical ?

## Où, qui et quand consulter pour se faire vacciner ?

- Si vous voyagez dans un pays tropical, il est indispensable de consulter votre médecin ou un praticien d'un centre spécialisé dans les maladies infectieuses.
- Si votre destination exige une vaccination contre la fièvre jaune, vous ne pourrez l'effectuer que dans un centre agréé de vaccinations internationales.
- Dans tous les cas, en raison des délais nécessaires à la pratique de certaines vaccinations, la consultation doit être effectuée plusieurs semaines avant la date prévue pour le départ.

## Les vaccins indispensables quelle que soit la destination

- Pour les adultes, on recommande, quelle que soit la région visitée, de mettre à jour les vaccinations contre le tétanos, la diphtérie et la poliomyélite. Un rappel tous les dix ans est nécessaire et il peut être réalisé avec un vaccin unique contre les trois maladies.
- Pour les enfants, le calendrier vaccinal doit être parfaitement respecté, en particulier la vaccination contre la rougeole et l'hépatite B.

## En fonction de la destination, des conditions et de la durée du séjour

### 1) Dans les pays à l'hygiène précaire sont recommandés :

- Le vaccin anti-typhoïde, une injection 15 jours avant le départ, rappel après 3 ans.
- Le vaccin anti-hépatite A, une injection 15 jours avant le départ, rappel entre 6 mois et un an puis après 10 ans.
- Le vaccin anti-hépatite B, deux injections à un mois d'intervalle, rappel au 6<sup>ème</sup> mois.

### 2) Dans les pays d'Amérique du Sud ou d'Afrique sahélienne :

- la vaccination anti-méningocoque A et C est recommandée chez les enfants de plus de 18 mois et les adultes jeunes : une injection 10 jours avant le départ, rappel après 3 ans.

*Tout séjour en zone tropicale expose à des risques spécifiques (voir la fiche « Quelles précautions prendre avant, pendant et après un séjour en pays tropical »). Pour prévenir les plus importants d'entre eux, le voyageur tropical devra impérativement :*

- *prendre un traitement préventif contre le paludisme si la région où il se rend est infestée,*
- *être vacciné correctement,*
- *prendre un avis médical autorisé.*

### 3) Dans la plupart des pays de la zone intertropicale d'Afrique ou d'Amérique du Sud :

- Le vaccin anti-fièvre jaune est obligatoire : une injection 10 jours avant le départ, rappel après 10 ans. Attention, ce vaccin étant fabriqué avec un virus vivant atténué, il est contre-indiqué, entre autres, chez les nourrissons de moins de 6 mois, les femmes enceintes et les sujets atteints de Sida. Dans ces trois cas, si la vaccination est exigée par le pays de destination (se renseigner auprès d'un service spécialisé) il faut renoncer à son séjour en zone tropicale.

### 4) Quelques cas particuliers :

- Pour les séjours longs en Asie du Sud et de l'Est une vaccination contre l'encéphalite japonaise dans un centre agréé peut être conseillée.
- Pour des séjours aventureux loin de tout centre médical pendant une longue durée une vaccination préventive contre la rage peut-être recommandée.
- A noter que pour les séjours en forêts d'Europe (de l'Alsace à la Sibérie) une vaccination contre l'encéphalite à tiques est très recommandée.

Cachet du médecin